

## S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) : Accompagnement des personnes accueillies en CHRS

### OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Savoir ce qu'est une RBPP (rôle, statut...)
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour permettre son appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Utiliser les RBPP afin d'améliorer l'accompagnement des personnes accueillies en CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) :
  - En étant en mesure de repérer et d'accompagner les situations de ruptures dans le parcours des personnes accueillies
  - En prenant en compte la santé physique et psychique des personnes accueillies
  - En favorisant l'expression et la participation des usagers

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis

### CONTENUS

- Connaissance des RBPP : panorama des RBPP publiées, rôle et statut
- Analyse du contenu des recommandations :
  - Repérage et accompagnement des situations de ruptures dans les parcours des personnes accueillies en CHRS au travers des dimensions :
    - Relationnelle
    - Santé
    - Spatiale et sociale
    - Économique
  - Prise en compte de la santé physique et psychique des personnes accueillies en CHRS :
    - Prise en compte de la santé dès le projet d'admission
    - L'accompagnement à la santé tout au long du parcours
    - Un projet d'établissement intégrant les actions d'accompagnement personnalisé d'accès à la santé
  - Expression et participation des usagers dans les établissements relevant du secteur de l'inclusion sociale
- Identification des moyens à mettre en œuvre pour une utilisation de la recommandation par l'ensemble des professionnels de la structure

### MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

### ÉVALUATION

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction (à chaud et à froid)

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Formation organisée en intra ou en inter**

**Lieu de la formation :**

**En intra :** sur site

**En inter :** ORS-CREAI Normandie  
(Hérouville-Saint-Clair)

Une session peut être organisée sur Rouen en fonction des demandes

**Durée :**

1 jour (7 heures)

**Nombre de participants :**

6 à 12 personnes

**Date pour inter :**

15 décembre 2022

**Intervenant :**

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

**Personnes concernées :**

Professionnels des structures relevant de l'inclusion sociale

**Coût de la formation :**

**En intra :** 1 200 €

**En inter :**

- Contribuant volontaire : 170 € par personne

- Non contribuant volontaire : 230 € par personne